

# TRI COLLECTE DECHETS MONTREUX VEYTAUX

Document officiel des communes de Montreux et Veytaux 2017



## Informations



### Ménage

Chaque ménage des communes de Montreux et Veytaux reçoit gratuitement une carte Ménage donnant accès à la déchèterie fixe des Foges, aux déchèteries mobiles et aux écopoints.

La carte Ménage est transmissible uniquement entre les membres du ménage. Il n'est pas possible d'obtenir des cartes supplémentaires.

La carte Ménage n'est pas transmissible à d'autres citoyens ou à une entreprise. Les abus seront dénoncés et la carte bloquée.



### Entreprise

Seules les entreprises des communes de Montreux et Veytaux peuvent obtenir une carte Entreprise, au prix de CHF 20.- via notre site internet : [www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch).

Cette carte donne accès uniquement à la déchèterie fixe des Foges mais en aucun cas aux déchèteries mobiles et aux écopoints.

La carte Entreprise est transmissible uniquement entre les membres de l'entreprise. Il n'est pas possible d'obtenir des cartes supplémentaires.

La carte Entreprise n'est pas transmissible à d'autres entreprises ou citoyens. Les abus seront dénoncés et la carte bloquée.

Une entreprise accompagnée d'un citoyen avec une carte Ménage a accès à la déchèterie fixe.

Une entreprise avec une carte Ménage non accompagnée d'un citoyen n'a pas accès à la déchèterie.



### Informations

Déchèterie des Foges  
Route des Châtaigniers 13bis  
CH-1816 Chailly

L'accès à la déchèterie est possible à pied, en deux roues ou avec un véhicule et une remorque d'un poids total maximum de 3'500 kg chacun.

En cas de perte, l'obtention d'une nouvelle carte coûte CHF 20.- (les cartes défectueuses sont remplacées gratuitement).

Une ressourcerie est à votre disposition pour déposer ou échanger des objets qui pourraient avoir une seconde vie. Toutefois, pour des raisons de risque d'électrocution ou d'incendie, ainsi que de protection des données numériques, les appareils alimentés par câble électrique, batterie ou accu, ne sont pas acceptés.



### Questions

Nos ambassadrices et ambassadeurs du tri sont à votre entière disposition dans les déchèteries pour vous aider à valoriser vos déchets et les éliminer dans les meilleures filières possibles.

Vous n'avez pas trouvé de réponse à vos questions sur ce document ? Consultez notre site : [commune-de-montreux.ch](http://commune-de-montreux.ch)

ou contactez-nous :  
021 989 87 20  
[voirie@montreux.ch](mailto:voirie@montreux.ch)

Service voirie et espaces verts  
Route de Brent 6  
CH-1816 Chailly

## Directives déchèterie fixe

	Papiers et cartons	Compost	Verre	PET	Canettes et Capsules alu	Flaconnages	Métaux	Huiles usées	Textiles	Electrique, Electronique	Encombrants	Bois	Déchets inertes	Déchets spéciaux	Pneus
<b>Accès Ménage</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit (encombrants non conforme 40.- par véhicule)	Gratuit (bois non conforme 40.- par véhicule)	Gratuit 80 L par semaine (quantité supérieure ou non conforme, 40.- par véhicule)	Gratuit	Gratuit (8 pneus par année, 5.- par pneu si quantité supérieure)
<b>Accès Entreprise</b>	Gratuit	Payant*	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Payant*	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Payant*	Payant*	Payant*	Payant*	Payant*
<b>Accepté</b>	Uniquement les papiers et cartons triés	Uniquement les déchets de jardins et de tailles ainsi que les aliments crus et cuits	Uniquement les bouteilles et bocaux triés par couleur	Uniquement les bouteilles de boissons munies du logo PET	Uniquement les canettes munies du logo ALU et les capsules en aluminium	Uniquement les flacons et bouteilles à vis en plastique qui ne sont pas en PET	Métaux ferreux et non-ferreux triés	Huiles solides et liquides végétales ou minérales	Vêtements, tissus, chaussures, accessoires propres	Tous les appareils alimentés par électricité, piles, accus et leurs accessoires	Objets ménagers qui ne peuvent pas être recyclés ou introduits dans un sac taxé de 110 L (mobilier, etc.)	Mobilier, planches, palettes, etc.	Vaisselle, porcelaines, vitres, miroirs, plâtre, gravats, etc. Amiante (type bacs à fleurs)	Piles, accus, batteries, ampoules, néons, médicaments, produits chimiques	Avec ou sans jantes
<b>Refusé</b>	Papiers et cartons gras ou souillés, films plastiques, sagex, etc.	Sac plastique ou non biodégradable, corps étrangers, déchets des cuisines professionnelles	Vaisselle, porcelaines, vitres, miroirs, ampoules, pots de fleurs, etc.	Bouteilles non PET ou bouteilles PET ayant contenu de l'huile, vinaigre, cosmétiques, etc.	Les autres types de capsules doivent être éliminés dans le sac taxé	Gobelets yaourts, bouteilles de produits chimiques ou peintures, bouteilles souillées, etc.	Objets composites	Carburants, etc.	Les textiles souillés doivent être éliminés dans le sac taxé	Piles, accus, batteries	Objets ménagers pouvant être recyclés ou introduits dans un sac de 110 L, tout élément non ménager	Bois de démolition, de tailles ou d'abattages	Déchets liés à la démolition	Feux d'artifice, munitions, explosifs (renseignement en déchèterie)	Pneus de véhicules de plus de 3'500 kg

\*Tarif disponible sur notre site internet : [commune-de-montreux.ch](http://commune-de-montreux.ch)